campagne, comme il le prétend, dans tout le pays, et notre unité nationale sera de nouveau remise en cause par les difficultés économiques beaucoup plus que par des questions d'ordre culturel ou symbolique.

Comme l'ont dit les députés qui ont parlé avant moi, nous, de l'opposition, ne pouvons pas faire grand-chose en ce qui concerne cette mesure législative. Le gouvernement se dispose à la faire adopter, sans égard aux protestations. Elle est présentée au moment où cette partie de la session doit prendre fin. Le gouvernement a une majorité disciplinée. Mais, dans l'intérêt de l'unité canadienne, j'engage le gouvernement et le ministre, devant les problèmes de l'Ouest, à agir avec générosité et promptitude, comme il le fait à l'égard de la question dont nous discutons aujourd'hui.

M. Randolph Harding (Kooteney-Ouest): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur la mesure législative à l'étape de la troisième lecture, j'assurerai la Chambre que je ne parlerai que très brièvement et n'aborderai qu'un ou deux points relativement au programme global de subventions. Il y a à peine un an, nous adoptions la loi sur les subventions au développement régional. Cette loi devait encourager le développement d'un champ d'emploi productif dans les régions désignées, dont la situation exigeait des mesures spéciales favorisant l'expansion économique et l'ajustement social. Le bill C-205 dont nous sommes saisis tend à modifier cette mesure. Il y a quelques autres domaines où il faudrait, d'après moi, faire des changements, et je profite de l'occasion pour les signaler de nouveau au ministre et à la Chambre.

## o (4.50 p.m.)

La loi sur les subventions au développement régional visait expressément à favoriser l'expansion industrielle dans les régions à lente croissance. Un certain nombre de ces régions désignées ont été créées au Canada, et ma circonscription de Kootenay-Ouest est située dans l'une d'entre elles. Jusqu'ici, cependant, relativement peu d'emplois ont été créés grâce à cette désignation. Il semble toutefois que les comités industriels qu'on a mis sur pied pour favoriser et encourager l'établissement d'industries dans leurs localités respectives vont obtenir des résultats. Il faut sans aucun doute beaucoup de temps pour entrer en rapport avec les industriels intéressés et les faire venir sur place pour évaluer les possibilités. Le processus peut être lent, mais une fois que l'industrie est implantée, elle contribue à accroître le nombre des emplois, chose tellement essentielle à l'essor de n'importe quelle région.

Toute la région de Kootenay-Ouest offre toutes sortes de possibilités dans le domaine du tourisme. Mais, nous constatons que les stimulants pour le développement du tourisme ont été oubliés dans la première mesure et qu'ils n'ont pas été proposés non plus dans la nouvelle. Dès qu'une région a été désignée, il faudrait, à mon avis, procéder aussitôt à des expertises de développement économique afin de voir comment on peut le mieux l'aider. Dans le cas de Kootenay-Ouest, nous constatons que le tourisme vient en tête de liste. Une planification appropriée devrait prévoir des subventions pour encourager le tourisme.

Le ministre me permettra de lui signaler que si une région est toute désignée pour un type précis de développement il faut alors encourager davantage ce secteur. Ce serait commettre un impair que d'encourager l'implantation de l'industrie dans une région à vocation essentiellement touristique. On ne ferait que ruiner les possibilités du tourisme. C'est pourquoi je prierais instamment le ministre d'accorder aussi des stimulants financiers au développement du tourisme. S'il agit dans ce sens, nous assisterons à un grand essor de l'activité industrielle dans cette région et dans certaines parties de ma circonscription. Un tel encouragement empêcherait d'autre part que ces régions sélectionnées ne soient affectées par un développement économique contre-indique qui pourrait porter un préjudice grave à l'infrastructure touristique. Je pense que le ministre devrait examiner cet aspect de la situation quand il s'agit de développement industriel.

Des emplois sont des emplois, je veux bien. Je comprends qu'il soit nécessaire de disposer d'une industrie secondaire et j'approuve l'implantation d'une telle industrie dans beaucoup de régions dont l'expansion est lente. Cependant, quand on a affaire à une région désignée dont une grande partie profiterait au mieux des subventions d'encouragement en développant les activités touristiques, alors c'est cet objectif-là que le gouvernement devrait encourager. Voilà ce que j'appelle de sages dépenses. Les emplois font cruellement défaut dans ma région de la Colombie-Britannique, et je crois que nous pourrions y connaître une grande prospérité si l'on accordait des subventions destinées à développer le tourisme. C'est pourquoi je demande maintenant au gouvernement de généraliser la mesure et de la rendre applicable de l'est à l'ouest du Canada.

Parlant de l'industrie touristique, je tiens à faire remarquer au gouvernement que c'est là une marchandise que nous pouvons vendre et revendre indéfiniment. Elle ne s'épuise pas comme les mines et les forêts. Une fois établie, elle est là en permanence et on peut la vendre à ceux qui se plaisent à visiter la région. Elle durera tant que nous ne détruirons pas notre environnement par de folles entreprises. Pour freiner les activités économiques contraires aux intérêts de certaines régions, il nous faut dire aux habitants qu'il faut tenir compte avant tout du tourisme. Nous pouvons alors entamer un programme à long terme pour toute région propre au tourisme.

Monsieur l'Orateur, je ne m'attarderai pas davantage car je sais que d'autres députés veulent aborder des questions qu'on n'a pas encore soulevées. En terminant, j'aimerais dire que cette planification de rafistolage m'alarme. Le gouvernement ne semble pas avoir une idée précise de son orientation. Il y a, comme on l'a dit plusieurs fois, cinq catégories distinctes de régions désignées, ce qui ne favorise pas une planification rationnelle. Je conviens qu'il aurait été préférable d'avoir un régime d'expansion du Canada, ainsi qu'une loi ou une caisse. Peut-être aurions-nous dû procéder ainsi de façon rationnelle.

J'incite à nouveau le ministre à songer sérieusement aux immenses conséquences que l'inclusion du tourisme dans la loi sur les subventions au développement régional aurait sur toutes les parties du Canada. Je crois qu'avant l'intersession en juin, le ministre devrait proposer un amendement pour en faire une partie du régime.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, un de ces derniers soirs, j'ai exprimé mes vues sur